

De la Part de :
Patrice DESCLAUD
Jean-François JEANDET
Yves-Marie LE LAY
Jean-Luc PICHON

Membres de la CLE du SAGE
Baie de Lannion

à Mme Annie BRAS-DENIS
Présidente de ce SAGE

Objet : qualité de l'eau et pesticides

Mme la Présidente,

Vous nous avez transmis une invitation au colloque « *Zéro pesticides, une ambition pour la Bretagne ?* » organisé par le CRESEB le 12 janvier 2023.

Le point d'interrogation que ponctue ce titre nous semble effectivement procéder de la plus élémentaire prudence, alors que :

- les consommations par l'agriculture des produits phytosanitaires continuent de progresser,
- les milieux aquatiques sont de plus en plus gravement affectés par des taux devenus souvent ingérables par les fournisseurs d'eau potable.

Comme pour d'autres enjeux fondamentaux, les acteurs économiques, les décideurs politiques et leurs administrations attachées préfèrent se réfugier dans le déni, plutôt que d'engager les nécessaires réformes qu'impose le respect des populations et de l'ensemble de la biodiversité.

Ainsi, tout dernièrement, par un « tour de magie » l'État, via l'ANSES, a modifié les seuils de conformité des eaux distribuées à la population (en écartant certaines molécules de pesticides particulièrement délicates à traiter en usine d'eau potable).

**Les 20 % de français qui étaient desservis d'une eau non conforme peuvent donc se rassurer :
ainsi que les 43 % de bretons concernés !**

Ce n'est certainement pas le moyen le plus efficace d'en finir avec les pesticides et leurs effets délétères sur la santé humaine et les écosystèmes.

Comme l'ont évoqué récemment des élus du territoire en charge de syndicats d'eau, certaines de ces molécules (notamment présentes dans le S-métolachlore) posent ici aussi, bien des questions concernant la conformité de l'eau distribuée.

Quelle que soit la pertinence des mesures d'accompagnement entreprises à l'échelle des territoires par les SAGE, celles-ci resteront inopérantes tant que des mesures réglementaires contraignantes n'auront pas été mises en œuvre par l'État, afin de préserver la santé de nos terres, de nos rivières et des populations.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir solliciter en cette séance du 16 Décembre, l'avis des membres du SAGE, afin de porter à connaissance de Mr le Préfet notre **vive protestation quant à cette manipulation grossière de l'information et notre grande inquiétude quant aux intentions réelles de l'État de lutter contre la prolifération des pesticides.**

Certains que vous partagez cette inquiétude, nous vous prions de croire, madame la Présidente, en l'expression de nos meilleures salutations.

P. DESCLAUD Eau et Rivières de Bretagne

JF JEANDET AAPPMA du Léguer

YM LE LAY Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre

JL Pichon Délégué départemental Eau et Rivières